CHSCTD du 15/12/2021

Ce compte rendu n'est pas le procès verbal de la réunion.

* **Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé.**

* **examen du tableau de synthèse des accidents de service ;**

DAP / CP DE RIOM : Un Accident lié à une porte coulissante de service. Une Étude concernant plusieurs accidents avec une porte et une grille : analyse sur ces accidents pour une meilleure ergonomie : problème dès l'ouverture du site : une poignée a été mise en place et un rajout de sécurité dès réception. 18 accidents de service depuis 15/06/2021 problème de porte de sécurité avec inattention ou mauvaise utilisation. Un panneau en cause déplacé concerne l'écrasement de doigt. Un accident est dû au fait qu'un détenu a fermé la porte sur un agent. 54 jours d'arrêts à partir du 9 septembre : mesure de prévention. Chocs mobiliers présences d'une affiche : problème d'inattention,

TJ de CLERMONT : accident de tram pour un agent (consolidé) donc aucune prévention possible

SPIP 63 : accident de trajet aucune prévention possible

* **examen du tableau de synthèse des registres « santé et sécurité au travail » et « DGI »** ;

Registre du CP de RIOM : La société ONET n'a pas respecté les consignes de propreté et le contrat a été suspendu (contrat arc-en-ciel pour le ménage sans détergent et eco responsable (eau osmosée) à partir de janvier 2022). Au sujet du CHSCTD au CP du mois d'octobre, une possibilité de monter un bureau dans un lieu de stockage mais des soucis avec une fenêtre et rajout de luminosité actuelle mais pas de possibilité de faire des fenêtres supplémentaires. Ré-aménagement en bureau pour le service RH. Sur ce projet de réhabilitation le Docteur DEGLIN sera saisi et l'aménagement pourrait être fait pour la fin du premier trimestre 2022.

Registre CA RIOM : pas de maîtrise du matériel arrivée partiellement pour les agents du greffe pénal pour le télétravail

Registre de THIERS : Les difficultés avec le compteur d'eau sont réparés ; La société SPIE est intervenue à cause du froid ressenti dans le Tribunal. Cette même société est intervenue pour des travaux sur la climatisation qui a été réparée et le chauffage mis en place.
IL a été constaté des moisissures et champignons, que faire ? L'humidité est ressentie partout dans les couloirs.
Le Docteur DEGLIN demande d'intervenir avec des produits spécifiques : ménage fait par du personnel de la mairie qui devra être prévenu. Il souligne qu'il n'y a pas de risque sauf si on touche

les champignons car cela peut être dû à un problème d'aération. La rénovation des huisseries est prévue.

* **rapport annuel 2020 du médecin de prévention du CDG 63** ;

Il faut dire désormais **Médecin du Travail** et plus **Médecin de prévention**. Lors des visites il demande aux agents s'ils sont vaccinés ou pas mais cela n'est consigné uniquement dans le dossier de l'agent (aucune transmission à la hiérarchie). Plus d'audio test car problème de logiciel ainsi que pour dire si l'agent est apte ou non en attendant de différents.

Concernant les préventions individuelles (rapport annuel d'activité 2020 fournis par le docteur Deglin) :

Surveillance médicale des agents :

Données chiffrées :

	SJ	AP	PJJ	SG	TOTAL
Effectifs au 1er janvier 2020 (transmis par le DRHAS)	322	299	98	32	751
Nombre d'agents convoqués pour visite périodique quinquennale ou annuelle :	162	263	65	20	510
Dont visites périodiques quinquennales					
Dont visites périodiques annuelles (postes à risques : surveillants, éducateurs, conducteurs automobiles …)	*0*	258	30	0	288
Nombre de visites autres que périodiques :	57	139	39	12	249
Dont visites spontanées ou à la demande de l'agent	22	80	18	0	120
Dont visites de femmes enceintes	3	1	0	0	4
Dont visites d'agents reconnus en qualité de travailleurs handicapés (RQTH)	6	2	4	0	12
Dont visites après CLM, CLD, et COM > 21 jours	15	47	15	10	87
Dont visites agents à temps partiel thérapeutique	3	5	1	0	9
Dont visites pour aménagements de postes	8	4	1	2	15

Activité des services de médecine de prévention en période sanitaire COVID-19 à partir du 16 mars 2020

	SJ	AP	PJJ	SG	TOTAL
Agents mis en ASA pour vulnérabilité	40	30	5	1	76
Conseils et soutien	*0*	0	0	0	0
Visio/télé consultations	6	5	3	4	18
Reprise professionnelle dans le cadre sanitaire COVID19	3	5	0	1	9

Pathologies et accidents en relation avec le travail

→ Accidents

	SJ	AP	PJJ	SG	TOTAL
Accidents de service/travail	2	15	2	0	19
Accidents de trajet	1	3	0	0	4

→ Maladies professionnelles

	SJ	AP	PJJ	SG	TOTAL
Maladie professionnelle					0

Des soucis sont intervenus pour la mise en place du télétravail (manque de matériels)

Vaccination covid : Très compliqué à mettre en place surtout qu'il y a suffisamment de centres à Riom et aux alentours (écart de traitement des fonctionnaires). Monsieur SENEZ explique qu'à Lyon, le médecin du travail est volontaire pour vacciner, mais il y a aussi un partenariat avec les pharmacies proches. Il y a aussi des questions concernant la marque du vaccin.

Demande de la présidente du tribunal judiciaire de Clermont-Ferrand sur l'aménagement des postes de travail avec restriction : La reprise doit se faire en accord avec le médecin du travail.

Difficultés de rendez-vous périodique : pour le centre pénitentiaire de RIOM c'est compliqué surtout si l'agent ne peut pas se faire remplacer ou s'il est appelé à remplacer un collègue à la dernière minute ; A la Cour d'appel de Riom il semble difficile de faire comprendre l'intérêt de ces visites surtout avec les magistrats. Il semble aussi qu'il y a des difficultés sur les convocations notamment sur la convocation d'une personne décédée depuis plusieurs mois et signalé au service du médecin de prévention : « il y a une seule mise à jour du logiciel par an ». Concernant les agents convoqués à plusieurs reprises : le médecin de prévention explique que c'est à sa demande, car il a des doutes.

* **questions diverses :**

information sur l'enquête en cours : Problème sur l'application du règlement intérieur modification en lecture pour permettre à la responsable des services d'être membre : une erreur a été faire sur la désignation. (visite et délégation un membre élu du CHSCTD et un membre de l'administration dans la composition) Une des personnes est conseillère en santé et donc expert et ne peut donc pas rester dans cette commission d'enquête. Possibilité pour Monsieur SENEZ de participer à l'élaboration du rapport et éclairer de son avis sur le rapport (17/01/2022 à 13h pour travailler sur le rapport)

UEMO où plusieurs agents ont signalé des difficultés : Pas de lecture de mention (lu dans 3 mois), car très récent pour apparaître dans les registres (moins de 15 jours) : changement du travail La PJJ a donc mise en place des formations pour l'évolution du travail et restructuration. Un seul service pour le département avec un changement de direction et de travail juridique, de logiciel…
Il faut prévoir un accompagnement pour ce changement...

COVID : Au Centre Pénitentiaire de RIOM un agent est venu travailler alors qu'il avait averti la veille sa hiérarchie qu'il était cas contact, celle-ci lui a répondu que s'il était vacciné il pouvait venir travailler car peu de risque ; la CPAM ne délivrera pas d'arrêt, L'isolement et l'interaction sociale doivent être limités notamment mais dans un centre pénitentiaire mais cela s'avère très compliqué. Il a pu être testé dans la journée pendant son temps de travail (lui permettre de faire son test et de rattraper au besoin pour éviter les interactions sociales) cela aurait été de bon sens
Monsieur SENEZ souligne la réglementation car ce sont des consignes du ministère et il faut tenir compte du variant
Le Docteur DEGLIN indique que le test est impératif et en attendant le résultat il faut le changer de service car si l'agent est positif d'autres personnes peuvent le devenir.

PCI : Une aération avec un purificateur d'air n'est pas obligé d'être installé car il y a déjà une centrale de traitement d'air autonome,

Date du prochain CHSCTD le 30 mars 2022 à 9H30

Les représentants UNSa JUSTICE